

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 23 mai 2024

Le jeudi 23 mai, le conseil municipal a approuvé :

- **Le versement d'une subvention exceptionnelle à l'OGEC de Quédillac**, d'un montant de 1 000 € relatif à la participation de l'achat d'une structure de jeux d'un coût total de 17 000 € pour l'école privée Saint-Joseph.

Conseil municipal du 4 juillet

Le jeudi 4 juillet le conseil municipal a approuvé :

- **L'acquisition de mobilier urbain** pour les sites de la Ville et du pôle socio-culturel avec végétalisation des abords, auprès de la société PLAS ECO située à Veron (14) pour un montant de 8 930,70 € HT ;
- **L'acquisition d'illuminations** auprès de la société H.T.P de Guichen (35) pour un montant de 5 544,89 € HT ;
- Dans le cadre du **transport scolaire communal 2024/2025** :
 - la proposition de Nationale 12 Taxi au prix de 172,92 € TTC/jour,
 - pour les familles, l'application des mêmes tarifs que l'année précédente, soit :
 - Année entière – Rentrée en Septembre 2024 : 120 € / enfant
 - Rentrée scolaire en Janvier 2025 : 75 € / enfant
 - Rentrée scolaire en Avril 2025 : 45 € / enfant
 - Avec un tarif diminué de 50 % pour le 3ème enfant de la même famille ;
- Les termes de la convention de coopération du **réseau des médiathèques Saint-Méen Montauban** ;
- Le renouvellement au **groupement d'achat d'énergie** du Syndicat Départemental d'Énergie (S.D.E35) pour la fourniture d'électricité de 2026 à 2028 ;
- L'adhésion au groupement de propriétaires fonciers pour **l'Installation de Recharge pour Véhicules Électriques** dont le SDE35 est le coordonnateur ;
- **La désaffectation et le déclassement du domaine public communal** de la parcelle cadastrée B126 située route de la Ville au Jugé ;
- **La création d'un poste d'Attaché** au sein du personnel communal, suite à une promotion interne ;
- **L'abandon du droit de préemption** de la parcelle cadastrée AB388 d'une surface totale de 621 m², située 1 allée des Rosiers.

➤ [Comptes rendus complets disponibles sur le site](#) ◀

➔ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations 2024 aura lieu le **vendredi 6 septembre de 18h à 20h30 à la salle polyvalente**.

Nous vous attendons nombreux à la rencontre de **la vingtaine d'associations de loisirs, sportives, culturelles ou encore patriotiques** qui animent notre commune !



→ PÔLE SOCIO-CULTUREL



Programme d'animations

- **vendredi 6 septembre - 18h :**
forum des associations
- **mercredi 11 septembre - 17h30 :**
couture (ados & adultes)
- **du 28 septembre au 5 novembre :**
exposition "Girlz - le rap au féminin" (tout public)
- **samedi 28 septembre - 10h :** *atelier écriture (ados & adultes)*
- **mardi 1er octobre - 10h30 :** *bébés lecteurs (0-3 ans)*
- **mercredi 2 octobre - 14h :** *heure du conte (à partir de 4 ans)*
- **vendredi 4 octobre - 18h :** *dictée (ados & adultes)*
- **samedi 19 octobre - 10h :** *rencontre et dédicace avec Yves MORÉ, auteur de romans policiers et de poésie (ados & adultes)*
- **vendredi 25 octobre**
 - **14h :**
animation information Jeunesse
 - **19h :**
veillée contée (ados & adultes)
- **samedi 26 octobre - 10h :** *atelier manuel Halloween (à partir de 7 ans)*

Renseignements et inscriptions à ces animations :
espaceculturel@quedillac.fr - 02 99 06 22 53
www.bim-mediathèques.fr

→ RÉSEAU BIM !

Pour faciliter l'accès aux médiathèques et à leurs services, les 14 structures du territoire se regroupent, renforcent leur collaboration et partagent leurs collections pour offrir des services toujours plus adaptés à vos besoins.

• Une carte de lecteur unique

Avec la carte BIM !, vous pouvez réserver et emprunter des documents en nombre illimité pendant 3 semaines et faire venir ou rendre des documents dans la médiathèque de votre choix.

• Un portail commun

Un nouveau site internet est à votre disposition et vous permet de réserver et prolonger vos documents, suivre l'actualité des médiathèques et consulter l'ensemble du catalogue. Rendez-vous sur www.bim-mediathèques.fr

• Une navette documentaire

Plus de 110 000 documents seront désormais disponibles et afin de pouvoir en profiter, un service de navette documentaire est mis en place. Vous souhaitez un document qui n'est pas disponible dans votre médiathèque mais présent dans une autre structure ? Il vous suffira de le réserver sur le site internet du réseau ou directement auprès de votre bibliothécaire et celui-ci viendra jusqu'à vous ! La première navette aura lieu **le 5 septembre**.



→ VESTIAIRES TERRAIN DE FOOT

En conformité avec le calendrier prévisionnel, les modules composant **les nouveaux vestiaires du terrain annexe route de Médréac** sont arrivés **le 15 juillet** suite aux travaux de préparation réalisés fin juin.

L'objectif de **mise à disposition** de ces nouveaux locaux au club de football pour **le début de saison** a donc été atteint grâce à la bonne coordination de tous les acteurs du chantier.



Cette réalisation va représenter **l'investissement le plus important pour l'année 2024**. Elle fait suite à un besoin important de renouvellement de locaux devenus très vétustes. Elle s'inscrit aussi dans **le programme d'accompagnement de la mairie auprès des associations** dans le cadre de leurs évolutions permanentes avec pour objectif de susciter l'encouragement des nombreux bénévoles à **participer activement à la vie de la commune**.

→ REPAS DU CCAS

Rendez-vous le **dimanche 29 septembre pour le repas des aînés, 70 ans et plus, organisé par le CCAS**. Une participation de **5 €** est à régler lors de la **réservation en mairie**. Un **transport** peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.

→ MAM

Notre Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) va prochainement accueillir **2 nouvelles professionnelles** qui vous proposent de répondre positivement à la garde de vos enfants de 0 à 3 ans.

Vous pouvez les contacter au 06 42 36 53 06 (Pauline) ou 06 43 56 28 89 (Marine).

